



## **COMMUNE DE YABASSI – CAMEROUN**

### **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

#### **a. Historique de peuplement**

Ancienne subdivision allemande abritant le port fluvial, le territoire qui est aujourd'hui la Commune de Yabassi, est le reflet de l'histoire politico-administrative qu'a connue le département du Nkam. En effet, la Commune de Yabassi est issue de la Commune mixte rurale du Nkam qui va éclater pour donner la Commune de Nkondjock (qui comprend Nord Makombé et Nkondjock) et la Commune de Yabassi-Yingui avec pour siège Yabassi. Suite à un second éclatement, la Commune rurale de Yabassi-Yingui va évoluer en Commune rurale de Yingui et en Commune rurale de Yabassi. Cette ville a également été marquée par la visite en 1972 du Président AMADOU AHIDJO, lors de l'inauguration du pont sur le NKAM

#### **b. Composition du Conseil local ;**

Le Conseil Municipal est constitué de 25 membres dont 20 hommes et 05 femmes

### **c. L'Autorité locale**

Maire Jean Mirabeau Eba



## **II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**

### **a. Géographie**

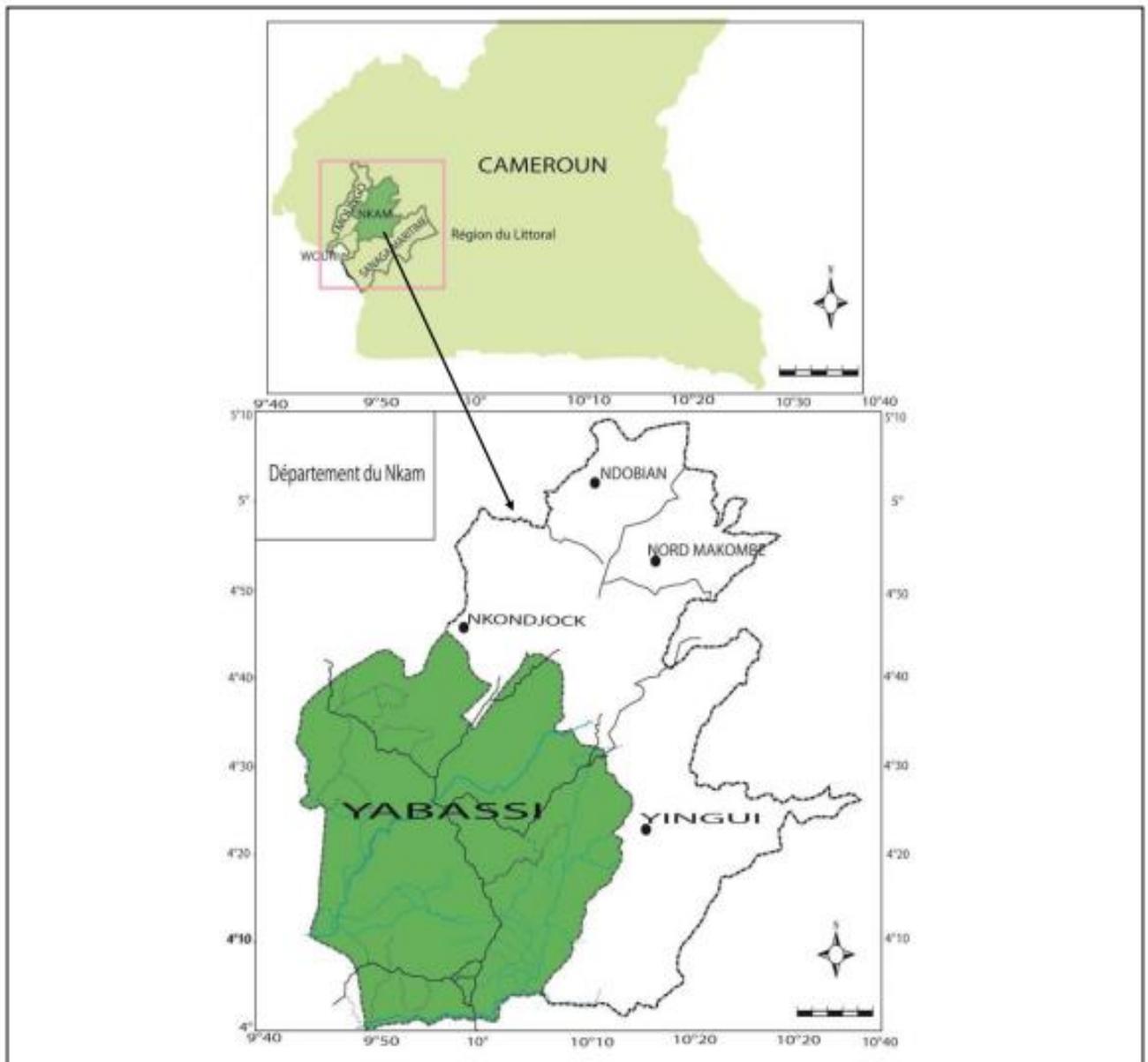
Située dans la Région du Littoral et dans le Département du Nkam, la Commune de Yabassi qui a été créée en 1985, couvre une superficie de 3080 km<sup>2</sup>. Elle est comprise entre 4° et 4°45 de Latitude Nord et 9°40 et 10 °30 de Longitude Est (carte 1). La Commune de Yabassi est limitée :

- Au Sud par les Arrondissements de Dibamba et Douala III ;
- A l'Est par les Arrondissements de Nkondjock et Yingui ;
- Au Nord par les arrondissements de Njombé/Penja, Loum et Nlonako ;
- A l'Ouest par les Arrondissements de Dibombari et Douala V

Conformément à la Demande de propositions N° 012/PNDP-C YABASSI / 2011, la Commune de Yabassi compte 48 villages répartis dans 08 cantons. Il

s'agit des cantons Yabassi, Bodiman, Wouri Bwelle, Wouri Bossoua, Badjop Ndok Penda, Dibeng-Ndogbé, Banden Rive Droite et Nyamtan.

### **b. Carte de la collectivité territoriale.**



## **III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE**

### **a. Démographie**

Officiellement estimée à environ 13 000 habitants selon les rapports du 3e recensement général de la population, Yabassi abriterait aujourd'hui une

population d'environ 14 685 habitants selon l'estimation de la population du district de santé de Yabassi en 2011. Cette population qui est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire de la Commune de Yabassi présente quelques zones de concentration comme Banyà I, Sollè, Ndogbé, Tondè village et dans une moindre mesure Bonépoupa II. Sur le plan sociologique, les ethnies autochtones sont Bassa, Bandem, Banen, Banyà, Bonkeng, Mbang, Bodiman et Ewodi. Cette population devient de plus en plus cosmopolite avec l'arrivée dans l'espace urbain des populations d'autres régions telles que les Bassa (Sanaga maritime), les Bamilé, les Nord makombé, les originaires du grand Nord et du Nord-ouest. Sur le plan de la chefferie traditionnelle, la Commune de Yabassi compte 08 cantons (chefferie de 2e degré) et 48 villages. La population de Yabassi est très ancrée dans la religion. Les religions rencontrées sont le christianisme (Protestant - UEBC, EE, CEBC - et Catholique, etc.), les musulmans et les églises réveillées.

## b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

### • Situation sanitaire

Santé	Difficulté d'accès aux soins de santé qualité	<p>Ndogjamen, Ndogpo'o, Bebondo, Banya II, Bonjo, Bakem, Ndjenga, Tondè carrefour, Mamba, Moutimbélem bé, Bodiman, Ndogbéle et Moukounda, Ndokama, Dibeng, Lamba, Tondè village, Mangoulé I, Djeng, Mangoulé II,</p>	<p>- Eloignement de centre de santé par rapport aux populations ; - Présence de nombreuses maladies endémiques et épidémiques ; - Environnement hostile (mouches tsé-tsé, simules, mout mouths...); Faible revenus des populations ; - Insuffisance des personnels qualifiés - Insuffisance des équipements médicaux - Oubli de la</p>	<p>-Précarité des soins ; -Excessif recours aux Tradipraticiens ; - Automédication ; -Intoxication ; -Augmentation des dépenses; - Risque de complication ; - Recrudescence des maladies infantiles, des paludismes. - Persistance des maladies</p>	<p>Affectation du personnel qualifié à : l'hôpital de District (2 Médecins, 5 IDE, 10 IB, 10 AS, 1 ATMS, 1 agent d'entretien) ; au CSI de Bonepoupa II (3 IDE) ; au CSI de Tonde village (2 IDE, 1 IB et 2 AS, 2 laborantins) ; au CSI de Sollè (1IDE, 1 IBA, 4 As et 1 agent d'entretien) ; au CSI de Wouri Mbengue (1 IDE et 2 IB) ; à la case de santé de By (2 IDE) et à la case de santé de Lamba (2 IDE);</p> <p>- Réhabilitation de 5 bâtiments à l'Hôpital de district et 1 à au CSI de Tonde village ; - Construction de quatre salles au CSI de Sollè, de 6 salles au CSI de Bonepoupa II ; - Electrification du CSI de Sollè, de Bonepoupa II, de la case de santé de Lamba ; - Construction de 05 points d'eau dans les CSI de Bonepoupa II, Tondè village, Wouri bossoua By et Lamba. - Aménagement de 5 latrines et 3 douches au CSI de Sollè et 4 à Tondè village ; - Construction de 2 logements d'astreinte pour infirmier à Bonepoupa II et à Tonde village ; - Construction d'un dispositif de traitement de déchets à By, à Bonepoupa II, à Tondè village, à Nlongtoka et à Sollè ;</p>
		<p>Nkokom, Dimbong, Bonepoupa II, Sollè Bonandjoa ; Bonepéa, Massoumbou village ; Nkolmbong</p>	<p>population par l'Etat lors de la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées; - Faible prévention du VIH/SIDA,</p>	<p>épidémiques</p>	<p>- Construction d'une clôture dans les CSI de Sollè, de Tondè village, de Nlongtoka, de Bonepoupa et de By ; - Dotation de la case de santé de By en équipements (05 lits avec matelas alizé, une moto, 01 microscope et quatre réactifs différents, 01 table d'accouchement, - Dotation de l'hôpital de district en équipements (Laboratoire et maternité), du CSI de Bonepoupa (21 lits, 01 centrifugeuse et 01 boîte de chirurgie, et 1 réfrigérateur) de Tonde village (12 lit et 2 réfrigérateur, 01 table d'accouchement, des médicaments de Sollè (1 réfrigérateur)); - Dotation du dispensaire CEBEC de Ndogbéle en équipements (2 microscopes; 500 vaccins antivenimeux, 1 couvreuse, 1 groupe électrogène; 1 aspirateur d'oxygène ; - Création d'un centre de santé avec propharmacie à Nkokom/Dimbong, Massoumbou Village, Ndogndack/Ndogmbanguengue, - Création/construction d'une case de santé à Banya II ; - Achèvement et lancement des activités du centre de sante de Bwamba (Bodiman) ; - Ouverture de la case de santé de Banya I ; - Organisation d'une campagne de distribution de Moustiquaires imprégnés (MILDA) dans les villages de la commune ; - Organisation d'une campagne de désinsectisation à Nkolmbong, Ntabako (2x/an), Massoumbou, Bodiman, Dibeng ; - Organisation d'une campagne de sensibilisation et de dépistage des populations sur la prévention du VIH/SIDA, la tuberculose, le choléra, le paludisme et l'onchocercose dans les villages de la commune ; - Construction de 02 bâtiments au centre de sante de Mamba</p>

• **Situation de l'éducation**

					<p>Bonalembé (1) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dragage du Nkam à Bonepéa, à Moutimbélembé ;</li> <li>- Octroi de Bacs pour la traversée du fleuve Nkam à la population du Canton Bodiman ;</li> <li>- Déplacement de 6 ponts mal positionnés sur le tronçon Bonepoupa-Yabassi(Nkwottenda)</li> </ul>
<b>Education de base</b>	<b>Difficulté d'accès à une éducation de qualité</b>	<p>Ndogjamen, Ndogpo'o, Bebondo, Banya II, Bonjo, Bakem, Ndjenga, Tondé carrefour, Mamba, Bodiman, Ndogbéle et Dibeng, Lamba, Tondé village, Mangoulé I, Djeng, Mangoulé II, Nkokom, Dimbong, Bonepoupa II, Sollé Bonandjoa ; Bonepéa, Massoumbou</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des salles de classe ;</li> <li>- Vétusté de certains bâtiments existants</li> <li>- Insuffisance d'équipements</li> <li>- Insuffisance d'outils didactiques;</li> <li>- Insuffisances d'aménagements dans les établissements scolaires;</li> <li>- Arrivée tardive du paquet minimum</li> <li>- Insuffisance du paquet minimum ;</li> <li>- Eloignement de certains établissements scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard de début de scolarisation des enfants</li> <li>- Dépenses supplémentaires</li> <li>- Exode rurale</li> <li>- Perte de valeur</li> <li>- Echec scolaire traditionnel</li> <li>Mauvais fonctionnement du ménage dû à l'absence des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin en réhabilitation de 42 salles de classes dans les écoles primaires et maternelles de la Commune de Yabassi (voir tableau 40 de l'annexe 2 B);</li> <li>- Besoin de construction de 18 salles de classes dans les écoles primaires et maternelles de la Commune de Yabassi (voir tableau 40 de l'annexe 2 B) ;</li> <li>- Besoin de 190 tables Blancs dans les écoles primaires et maternelles de la Commune de Yabassi ;</li> <li>- Aménagement de 19 points d'eau, de 70 latrines, de 53 bacs à ordures, de 27 clôtures et 83 logements d'astreintes dans les écoles primaires et maternelles de la Commune de Yabassi (voir tableau 40 de l'annexe 2 B) ;</li> <li>- Besoin en reboisements dans 12 écoles primaires et maternelles de la Commune de Yabassi ;</li> <li>- Besoin d'amélioration quantitative du paquet minimum et accélération de sa mise à disposition des directeurs ;</li> <li>- Demande de création/construction d'une école à Nkokom/Dimbong, à Bakem, à Ntabako, et à Djeng ;</li> <li>- Demande de création/construction d'une école maternelle à Massoumbou, à Sollé et Bonepoupa I ;</li> <li>- Octroi de punas à moteur pour le transport des enfants à l'école à Bonepéa (1) et Bodiman (1) ;</li> </ul>

<b>Enseignements secondaires</b>	<b>Difficulté d'accès aux enseignements secondaires de qualité</b>	Tous les villages de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délabrement de celles existantes ;</li> <li>- Absence de bâtiments au CES de Sollé ;</li> <li>- Insuffisance d'aménagements dans les établissements ;</li> <li>- Insuffisance d'équipements dans les établissements</li> <li>- Eloignement des établissements existants de certains villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépendances supplémentaires pour l'hébergement et la nutrition des élèves ;</li> <li>- Grossesses précoces indésirées</li> <li>- Insuffisance de résultats scolaires,</li> </ul>	<p>Yabassi, 3 à L'ENIEG, 2 à Tonde Carrefour et 1 à Diwom) (voir tableau 40 de l'annexe 2 B) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin en construction de 16 salles de classes (7 à l'ENIEG, 2 au LT de Yabassi, 3 au CES de Diwom et 4 au CES de Sollé) (voir tableau 40 de l'annexe 2 B) ;</li> <li>- Besoin en aménagement de 04 points d'eau, 10 latrines, 17 bacs à ordures, 5 clôtures et 14 logements enseignants</li> <li>- Besoin en reboisement de 02 établissements (LT de Yabassi, ENIEG et CES de Sollé) ;</li> <li>- Création d'un CES à Ndogpo'o, Ndokati/Nkongmalang, Ndogndack/Ndogbanguengué ;</li> <li>- Construction des 04 salles de classes et ateliers au CETIC de Massoumbou ;</li> <li>- Octroi de 38 tables au CES de Tondé carrefour (voir fiche école)</li> </ul>
----------------------------------	--	---------------------------------	--	---	---

<b>Enseignement Supérieur</b>	<b>Difficulté d'accès à l'enseignement supérieur</b>	Tous les villages de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ISH logé dans les bâtiments d'emprunt ;</li> <li>- Difficulté financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de la scolarisation après le BAC ;</li> <li>- Exode des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des populations de Ndogpo'o et Ndogjamen sur les opportunités liées à la création d'une université près du village ;</li> <li>- Organisation d'une session de sensibilisation sur les filières</li> </ul>
-------------------------------	--	---------------------------------	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> <li>pour envoyer les enfants dans les universités</li> <li>- Insuffisance de l'offre en logements</li> <li>- Absence d'information sur les filières universitaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeunes diplômés</li> <li>- Sous emploi ;</li> <li>- Découragement ;</li> <li>- Alcoolisme ;</li> <li>- Délinquance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>existantes dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur au Cameroun dans de la commune ;</li> <li>- Création d'un centre d'application pour l'institut supérieur des sciences halieutiques à Massoubou ;</li> <li>- Octroi des bourses d'étude aux étudiants nécessiteux des lycées de la commune ;</li> <li>- Prise en compte des étudiants de ressortissants de Mangoule II aux stages organisés par la Commune de Yabassi ;</li> <li>- Encouragement de l'excellence académique et l'encadrement des étudiants les plus méritants ;</li> <li>- Construire les bâtiments de L'ISH sur son site à Yabassi ;</li> <li>- <b>Créer une université à Yabassi.</b></li> </ul>
--	--	--	---	---	---

## • Postes et Télécommunications

<b>Postes et Télécommunications</b>	<b>Difficulté d'accès au réseau de télécommunication</b>	Tous les villages de la commune,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de télécentre communautaire polyvalent à Yabassi ;</li> <li>- Insuffisance de la couverture en réseau téléphonique (MTN, CAMTEL et Orange) ;</li> <li>- Absence d'énergie électrique dans la plupart des villages</li> <li>- Absence de centre formation en NTIC ;</li> <li>- Difficulté d'accès à internet par les étudiants des L'ISH et ENIEG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ralentissement des activités liées aux télécommunications ;</li> <li>- Non exploitation des potentialités liées au système internet ;</li> <li>- Cout élevée des services liés à l'outil informatique ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des pylônes (MTN, Orange et/ou CAMTEL) dans les villages de la commune pour achever la couverture réseau ;</li> <li>- Opérationnalisation des installations électriques à Ndogpo'o et Ndogjamen ;</li> <li>- Construction d'une télé centre communautaire à Yabassi urbain ;</li> <li>- Construction et équipement des guichets annexes de postes à Bonepoupa et à Sollé ;</li> <li>- Appui de la Commune à l'ouverture d'un programme de formation courte durée (1 mois) en NTIC pour les jeunes de Yabassi au centre de jeunesse et d'animation ;</li> <li>- Connecter l'hôtel de ville de Yabassi au réseau E. Post</li> </ul>
-------------------------------------	--	----------------------------------	--	---	---

### c. Activités économiques :

Les principales activités économiques est l'agriculture (environ 60% d'actifs agricoles), les petits commerce, la moto taxi, le call box, la restauration, les auberges/hôtels, le garage, l'exploitation du sable, la menuiserie, le secrétariat bureautique, etc. Bien que pratiquée, l'élevage est reste traditionnel avec les spéculations telles que les volailles, porc, chèvres etc.

Principales activités	Effectifs	Tranche d'âge	Types d'acteurs (%)		Observations
			Hommes	Femmes	
<b>Agriculture (actifs agricoles)</b>	7496	30 ans et plus	50	50	
<b>Pêche</b>	30	20 - 40 ans	100	-	Principalement les originaires d'autres régions du Cameroun et des étrangers
<b>Transport par Mototaxi</b>	50	17 - 35	100	-	Essentiellement les jeunes sans aucune formation appropriée pour cette activité
<b>Transport interurbain</b>	22	30 – 55	100	-	
<b>Commerce produits manufacturés</b>	25	25	60	40	Il s'agit ici d'une gestion familiale, où la femme supplée l'homme et inversement
<b>Commerce de boissons</b>	09	Plus de 30 ans	90	10	
<b>Couture</b>	10	Plus de 20 ans	90	10	
<b>Coiffure</b>	12	25-40	50	50	
<b>Menuisier</b>	11	25-50	100	-	
<b>Restauration</b>	12	Plus 30 ans	5	95	
<b>Secrétariat bureautique</b>	03	Plus 30 ans	-	100	

- **Agriculture**

SPECULATIONS	TOTAL ARRONDISSEMENT	
	ECHELLE (ha)	PRODUCTION ACTUELLE (T)
<b>Cacao</b>	830,5	438,765
<b>Café</b>	41	27.30
<b>Palmier à huile</b>	6574	523,5
<b>Bananier Plantain</b>	1180	4350

<b>Mais</b>	311	135
<b>Manioc</b>	719	14840
<b>Macabo taro</b>	155	2700
<b>Igname</b>	205	4955
<b>Concombre</b>	335	442,5
<b>Arachides</b>	165	247,5
<b>Patates</b>	135	2700

#### IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

##### a. Principaux partenaires techniques et financiers

- Programme National de Développement Participatif

#### V. CONTACTS UTILES

##### a. Adresse, téléphone

(+237) 233 46 30 54 / 233 46 31 31

##### b. Email, site web, etc.

Email: [info@villeyabassi.com](mailto:info@villeyabassi.com)